



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Patricia Athanase PALMONT
Date de convocation : 08 Décembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 34
Nombre de procuration : 09

Extrait n°CC-12-2020/199

Objet : Approbation de la régularisation de subventions versées à l'Office du Tourisme Communautaire (OTC) sur l'année 2020.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, George GELIE, Stéphane LORDELLOT, Sylvie PALCY, Jonathan TABAR, Justin PAMPHILE, Olivier JEAN-DENIS, Joseph PERASTE, Jenny DULYS-PETIT, Germain DUTON, Alfred MONTHIEUX, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Laura LITADIER épouse VILLET, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Violaine DIAZ, Jean-Hugues MOMPHELE, Sarah ANGAMA, Saint-Yves RANGOM, Christian RAPHA, Rose-Marie GENOT-PLESDIN, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Annick COMIER, Gilbert COUTURIER.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Chantal MAIGNAN à Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Norbert MONSTIN à Patricia PALMONT, CAKIN Sainte-Rose à Germain DUTON, Farell FRANCOIS-HAUGRAIN à Claude BELLUNE, Patrick BONIFACE à Violaine DIAZ, Séverine TERMON à Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN à Sarah ANGAMA, Rose-Marie-GENOT-PLESDIN à Christian RAPHA, Kristelle RISAL à Gilbert COUTURIER.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Félix ISMAIN, Norbert MONSTIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Kristelle RISAL, Pamela PATRON, Sainte-Rose CAKIN, Charles CARISTAN, Lucien SALIBER, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Farell FRANCOIS-HAUGRAIN, Georgette RANGOLY, Belfort BIROTA, Jiovanny WILLIAM, Chantal MAIGNAN, Séverine TERMON, Jean-Baptiste ROTSEN, Josette MASSOLIN, Patrick BONIFACE.

Parti en cours de séance : Frédéric BUVAL

Le Conseil Communautaire,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** l'avis favorable de la commission finances en date du 10 décembre 2020,**Considérant** que l'Office du Tourisme Communautaire (OTC), du fait de son statut d'EPIC, a, en 2020, bénéficié de subventions de la part de CAP Nord Martinique pour un montant total de 573 299,93 € en fonctionnement et 33 000 € en investissement,**Considérant** la nécessité de délibérer afin de régulariser ces attributions de subvention,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,**DECIDE****Article 1 :****De valider** la subvention octroyée à l'OTC par CAP Nord Martinique, en 2020, pour un montant de 573.300,00 euros en fonctionnement et 33.000,00 euros en investissement.**Article 2 :****D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 43

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conformeFait à Marigot, le **24 DEC. 2020**Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente

Marie-Thérèse CASIMIR

